



VILLE DE SHANNON  
Province de Québec

AVIS PUBLIC  
RÈGLEMENT NUMÉRO 809-23

## AVIS DE PROMULGATION

### À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SHANNON

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, Greffière de la Ville, que le Conseil a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 6 novembre 2023, le règlement suivant :

**Règlement 809-23 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 modifiant le règlement 526.**

Les intéressés pourront consulter ledit règlement sur le site Internet à [www.shannon.ca](http://www.shannon.ca) .

Ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

**FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 8<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2023**



La greffière,  
Mélanie Poirier